

NEUCHÂTOI 2020 *Neuchâtel, une tradition d'ouverture ? Dialogue pour mieux vivre ensemble et lutter contre les stéréotypes*

APPEL À PROJETS

Les manifestations interculturelles NEUCHÂTOI repartent pour une 5ème édition, du 30 août au 30 octobre 2020, avec, pour thématique, le questionnement de la tradition d'ouverture neuchâteloise.

À cette occasion, pour que les manifestations 2020 puissent réellement encourager une réflexion au sein de la population neuchâteloise, **l'association NeuchâToi lance un appel à projets auprès de l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels neuchâtelois qui souhaiteraient proposer une activité ou un événement.** Ceux-ci devront s'inscrire strictement dans la thématique et renforcer le sentiment d'appartenance et la participation à une société diversifiée de l'ensemble de la population neuchâteloise. Ils devront aussi favoriser une large discussion sur le sens de la politique interculturelle et sur l'ouverture comme faisant partie de l'identité neuchâteloise.

Le délai de dépôt est fixé au 27 février 2020.

L'association NeuchâToi se réjouit de recevoir vos propositions d'activités ou d'événements.

But principal

NEUCHÂTOI labellise depuis 2006 des manifestations thématiques qui encouragent une meilleure connaissance et compréhension au sein de la population neuchâteloise et qui valorisent la diversité et le respect du pluralisme, tout en identifiant les valeurs et principes communs.

Par l'ouverture et la promotion du dialogue, toutes les manifestations soutenues par NeuchâToi participent à renforcer la cohésion sociale et à lutter contre les discriminations.

Projets et objectifs

NEUCHÂTOI 2020 a trois objectifs. Premièrement, l'association souhaite informer et débattre avec la population sur la politique d'intégration interculturelle menée dans le canton depuis 30 ans par l'Etat de Neuchâtel. Deuxièmement, il s'agit d'encourager les échanges et le dialogue citoyen interculturels et entre les générations afin de sensibiliser à la réalité de la diversité. Troisièmement, il y a une volonté d'imaginer la politique interculturelle pour les prochaines années et de proposer des pistes pour prévenir et lutter contre les stéréotypes et les discriminations.

Afin d'atteindre ces objectifs, les projets pour l'édition 2020 devront aborder et questionner un aspect de la politique interculturelle et de la tradition d'ouverture mais aussi encourager les réflexions et les discussions, en fonction de l'un des trois axes proposés ci-dessous.

Axe 1 : Entre discours et pratique, perception de l'ouverture par la population et vécu de la diversité au quotidien.

Le discours des autorités politiques neuchâteloises est clair : elles prônent un canton ouvert à la diversité et mettent en avant des valeurs où celle-ci est clairement mise en évidence comme une richesse. Mais au-delà de ce discours, la réalité vécue au quotidien peut être différente voire fortement

contrastée. Aussi cet axe questionne les différences ou les similitudes, les évidences et les contrastes entre discours et pratiques de tout un chacun-e.

Les projets s'inscrivant dans cet axe:

- s'interrogeront sur les différences ou similitudes entre discours et pratiques, ainsi que sur le vécu au quotidien.
- proposeront des activités favorisant l'ouverture de la population à la diversité.

Axe 2 : Ouverture à la diversité, lutte contre les discriminations et les stéréotypes.

Au quotidien, les idées et positions de chacun-e ont une large importance sur son rapport à l'autre. Le second axe vise à encourager les échanges et le dialogue, interculturels et entre les générations afin de sensibiliser à la réalité de la diversité. Et idéalement aider chacun-e à questionner ses propres croyances, ses propres préjugés.

Les projets s'inscrivant dans cet axe:

- s'interrogeront sur l'ouverture à l'autre, et inversement sur les discriminations et stéréotypes vis-à-vis des autres.
- proposeront des activités favorisant la compréhension mutuelle et le dialogue, en montrant à la population que certaines formes de stéréotypes peuvent conduire à l'intolérance et à la discrimination.

Axe 3 : Expérience de l'interculturalité et gestion de la diversité dans les différentes sphères de la société.

Après 30 ans de politique interculturelle, il est temps de tirer un bilan sur la manière dont la diversité est abordée et gérée dans les différentes sphères de la société (professionnelle, culturelle, politique, sociale, économique, sportive, éducationnelle, etc.). Ce dernier axe questionne le passé, le présent et le futur ainsi que le chemin parcouru. Il vise ainsi à imaginer la politique interculturelle pour les prochaines années. De nouvelles pistes pour prévenir et lutter contre les stéréotypes et les discriminations pourraient ainsi voir le jour.

Les projets s'inscrivant dans cet axe:

- s'interrogeront sur l'interculturalité et la manière de gérer la diversité (passé, présent, futur).
- proposeront des activités ou événements pour expérimenter l'interculturalité, les différentes approches de gestion de la diversité et proposer des pistes à développer.

Conditions de base

Le projet pour lequel une demande de soutien est formulée doit être:

- **Cantonal:** avoir lieu dans le canton de Neuchâtel
- **Local :** être implanté localement
- **Pertinent:** correspondre au but et aux objectifs de NeuchàToi 2020
- **Adéquat:** exclure tout prosélytisme religieux ou politique
- **S'inscrire dans le calendrier de NeuchàToi 2020:** avoir lieu entre le 30 août 2020 et le 30 octobre 2020

Autres critères

En accord avec le but principal des manifestations interculturelles NeuchàToi et plus spécifiquement les objectifs 2020, l'association donnera la priorité à tout projet né d'une collaboration ou d'un partenariat entre plusieurs associations, institutions, clubs, écoles, communautés ou autre.

Les événements innovants, créatifs, qui sortent de l'ordinaire (actions de rue, actions jeunesse, expériences sociales, spectacles de danses, pièces de théâtre, etc.) seront privilégiés.

Marche à suivre

Pour que la demande de soutien soit prise en compte il faut:

- **Formuler une demande complète:** la demande doit être adressée à l'Association NeuchàToi via le formulaire "**Proposition de projet**" et être impérativement complétée par l'annexe "**Budget**".
- **Respecter les délais:** le projet doit être déposé jusqu'au 27 février 2020.
- **Annoncer les changements éventuels:** les activités doivent être réalisées conformément au projet déposé. Toute modification importante intervenant au cours de sa réalisation (par exemple dans les objectifs, le contenu, le calendrier, la localisation, les ressources ou les finances) doit rapidement être communiquée à l'association NeuchàToi.
- **Mentionner NeuchàToi 2020:** la mention de NeuchàToi doit impérativement apparaître sur les supports de promotion et le partenariat doit être indiqué lors des manifestations et/ou lors des contacts avec les médias grâce au logo. De plus, il est demandé d'utiliser le matériel de communication mis à disposition par l'Association.

N'hésitez pas à contacter l'association NeuchàToi, selon les besoins, pour discuter de votre projet. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans sa concrétisation.

Financement

Dans les limites du budget à disposition, le montant du soutien financier octroyé s'élèvera entre CHF 500 et CHF 5'000 maximum en fonction du type de projet et du budget.

- **La subvention s'élève au maximum à 70% du coût global du projet** et doit être utilisée pour couvrir des dépenses effectives justifiables. Sur demande, les pièces justificatives (factures, quittances, etc.) doivent pouvoir être fournies.
- **La contribution propre exigée (au minimum 30% du coût total du projet)** peut être chiffrée en bénévolat (indemnisé CHF 25.-/heure/personne). Il est important d'indiquer une estimation du bénévolat dans le projet.
- **La subvention doit servir au projet pour lequel la demande a été déposée.**

Mode de paiement

- Une avance de maximum **60%** de la subvention totale pourra être versée sur demande avant le projet, mais au plus tôt en avril 2020.
- Le versement du montant total ou du **solde de 40% est attribué après l'acceptation du rapport et du décompte final**, qui doivent être adressés à l'association NeuchàToi via le formulaire "**Rapport final**" et impérativement complétés par le tableau "**Comptes**", au plus tard à la fin de l'année 2020. En cas de non-respect du délai, le versement du solde n'est pas garanti.

Pour tout renseignement ou conseil, vous pouvez vous adresser à Mme Rodriguez et/ou Mme Robert Nicoud au 032 889 74 42

Les demandes de soutien et rapports complets sont à adresser à l'association NEUCHÀTOI:

par courriel: info@neuchatoi.ch

par envoi postal: NEUCHÀTOI ASSOCIATION
c/o Service de la cohésion multiculturelle
Place de la Gare 6
2300 La Chaux-de-Fonds
032 889 74 42